Bibliothèque

Vendredi 10 octobre 1924. — No 118. TELEPHONE 52 64me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Le « Confédéré » de ce jour paraît sur 6 pages.

LA MORTALITÉ INFANTILE

Depuis longtemps déjà, non seulement les chauvins qui ne rêvent que production de chair à canon, mais les esprits les mieux intentionnés, des patriotes sincères ont déploré la disette des naissances en France, la regrettable grève des berceaux qui met la République en état d'infériorité numérique brutale à l'égard des nations voisines beaucoup plus prolifiques. Nos confrères d'ici ont souvent transmis à leurs lecteurs des échos prolongés de ces plaintes. Nous avons nous-même maintes fois examiné ce problème français, selon un point de vue plus optimiste qui nous a toujours porté à envisager le fait d'une manière moins tragique que tel ou tel journaliste de notre connaissance.

Nous venons de lire, dans le « Quotidien » de Paris, un remarquable article qui envisage d'une façon très différente de celle en usage le problème de la repopulation en France. Le titre de cet article en est la conclusion logique et lapidaire : « **Il naît assez d'enfants, mais il en meurt trop. — Il faut travailler à l'éducation des mères** ».

Avant de prêcher la repopulation, conservons les enfants qui naissent, s'écrie une collaboratrice du journal parisien. Elle constate que, malgré tout ce qu'on a pu dire de la crise de la natalité en France, le nombre des naissances était en 1923, plus fort dans la République qu'en Angleterre. Il y eut l'an passé 761,861 naissances en France et 758,386 de l'autre côté de la Manche. Mais malheureusement la mortalité infantile y fait des ravages bien plus grands aussi. En 1923 également, la France perdait 73,283 enfants ayant moins d'un an, tandis qu'en Angleterre, il n'en succombait que 52,362.

D'où proviennent cette différence sensible et cet inquiétant déchet français ? Les Anglais n'ont pourtant pas plus de pouponnières que nos voisins d'outre-Jura. Mais ils ont en revanche plus de mères qui élèvent les enfants elles-mêmes. Ils ont des écoles pour les mères, tandis qu'en France on se contente encore de vagues leçons de puériculture aux fillettes des écoles. Trop exceptionnellement sont données des conférences hebdomadaires des médecins aux jeunes et aux futures mamans.

Un médecin, le Dr Wallich, estime que le 50 % des enfants séparés de leurs mères et privés de leur lait succombent, et que plus de la moitié des survivants restent débiles. La gastro-entérite a porte ouverte dans leurs rangs.

Dans le département de la Seine, la mortalité des enfants assistés est de 18 % pour ceux élevés au sein et de 41 % pour ceux nourris au biberon. Des enfants élevés au sein, par leurs mères, à la campagne, il en meurt 4 %. La mortalité de ceux élevés au biberon est de 30 %.

Le surmenage de la mère est extrêmement fatal au nourrisson. On a calculé qu'à Lille, l'industrieuse capitale du département du Nord, sur cent nouveaux-nés, il en meurt 23 dont les mères travaillent à l'usine, 15 dont les mères travailent à l'atelier et 9 seulement dont les mères s'occupent à domicile. C'est dans la classe ouvrière qu'en France la mortalité infantile est de beaucoup la plus forte.

C'est en enrayant la mortalité infantile bien plus qu'en octroyant des primes d'encouragement à la natalité qu'on maintiendra l'effectif de la population française, et qu'on le redressera. Il y a quelques mois, les journaux français ont annoncé comme un événement heureux une quadruple naissance dans les environs de Paris. La féconde maman fut fêtée comme de juste. Malheureusement, ses quatre rejetons sont tous morts au bout de quelques semaines. Des chiffres ci-dessus, il résulte que la mortalité infantile est du 9,6 % en moyenne en France et de 6,9 % en Angleterre. (Elle était de 7,4 % en Suisse en 1921). La première tâche à accomplir en France est de réduire ce coefficient très élevé de mortalité. Il faut, pour conserver les enfants : leur assurer autant que possible les soins et le lait maternels, les placer ainsi que la mère dans de bonnes conditions d'hygiène, éviter à cette dernière le surmenage, l'instruire et la préparer à souhait au rôle que lui a dévolu la nature et pour lequel elle est la mieux qualifiée. La femme qui nourrit son enfant accomplit une fonction vraiment sociale et patriotique. Elle mérite le soutien et le respect du pays. Avant de s'ingénier à l'agrandir, il s'agit d'obtenir plein rendement du capital humain qui est mis à la disposition de la société.

* * *

Jetons un rapide regard sur la statistique démographique suisse. En 1921, le 7,4 % des bébés sont morts avant d'atteindre les 12 mois révolus. Cette proportion est de 8,4 % chez les garçons et de 6,4 % chez les filles. Les médecins et sages-femmes n'ignorent pas que la mortalité infantile est en règle générale proportionnellement plus forte chez les garçons que chez les filles dont les naissances sont aussi régulièrement moins nombreuses. C'est ce qui ressort du tableau que nous avons sous les yeux. Il nous révèle aussi que la lutte contre la mortalité infantile s'est faite avec beaucoup d'efficacité depuis un demi-siècle. En 1876, sur 100 enfants nés en Suisse, il en mourait 19,7. Cette proportion était de 18 % pour les filles et elle s'élevait à 21,3 % pour les garçons. Depuis, ces chiffres ont diminué progressivement et selon une marche parallèle presque rigoureuse. Les quelques années de faible régression sont des exceptions qui confirment la règle. L'heureuse dégringolade de la mortalité infantile est frappante. Pour 1921, nous avons sous la main la proportion d'enfants décédés durant la première année de l'existence dans les cantons. Les résultats d'une seule année ne permettent pas de généraliser. Nous faisons cependant la constatation que le meilleur rang est occupé cette année-là par des cantons urbains et industriels. Bâle-Ville, le plus avantagé, n'a perdu dans l'année qu'un enfant sur 20 nouveaux-nés (5 %). La proportion est de 5,2 % à Neuchâtel, 5,4 à Bâle-Campagne, 5,8 à Zurich. La mortalité infantile s'est accusée un peu plus forte à Berne 6,2, en Thurgovie 6.4, à Genève 6,5. Les autres cantons se groupent en dessous et en dessus de la moyenne (7,4%). Nous avons le regret de trouver le Valais à l'autre bout de l'échelle, avec le chiffre inquiétant de 11,7 %. Il n'est dépassé que par celui du Tessin 12,1 et des Rhodes-Intérieures d'Appenzell 12,3. Tout près du Valais, nous rencontrons Fribourg avec 11,3 et Uri 10,1. Nous nous rappelons avoir lu, il y a vingt ans au moins, des articles dans la « Liberté » où l'on déplorait la forte mortalité infantile du canton de Fribourg. Est-ce pur hasard qu'en 1921, les cantons, où les bébés ont été décimés (l'expression est littérale) sont tous les cinq de religion catholique ? Mais gardons-nous de conclusions basées sur des données insuffisantes. On aurait raison de ne pas nous le pardonner. Contrairement à Rivarol qui la méprisait, la statistique nous semble une excellente chose à condition de ne pas lui extorquer ce qu'elle ne peut pas dire. Nous pensons revenir sur ce problème.

Il sera intéressant de suivre pas à pas dans notre canton du Valais le recul de la mortalité infantile et le degré d'influence heureuse que pourront avoir sur ce phénomène le perfectionnement professionnel des sages-emmes, la dissémination du corps médical à la campagne, l'extension aux femmes de l'assurance-maladie, dont les conditions sont avantageuses pour les accouchées. Il y a là un beau champ d'observations. G.

Les vaches et le motocycliste

M. Moser, maître menuisier, qui circulait en motocyclette, rencontra au lieu dit « la Vauche » deux vaches qui se battaient à coups de cornes. (Les vaches jurassiennes sont-elles aussi belliqueuses que les vaches valaisannes ?). Au moment où il voulut croiser les deux animaux, l'un d'eux recula, renversa le motocycliste et l'écrasa de son poids. On retrouva M. Moser une demi-heure plus tard, gisant au bord de la route. Le blessé fut conduit à l'hôpital de Moutier, après les premiers soins du médecin qui constata une fracture assez grave d'une jambe.

L'Exposition valaisanne de Genève

Coup d'œil général

Ceux qui ont vu édifier le village valaisan dans la période médiale des travaux. manifestaient des craintes sur la vraisemblance de l'œuvre et l'effet qu'elle produirait sur le public. L'œuvre, incontestablement, était hardie, presque audacieuse, et, à moins d'un art achevé dans l'exécution de la mise en scène, ou si vous préférez, de la mise au point, la conception originale de l'artiste prenait une forme puérile, contrefaite, presque grotesque, quelque chose comme une imagerie d'Epinal, collée sur un mur. Il a suffi, aux artistes Bille et Loutan et à leurs collaborateurs de quelques jours seulement pour donner à leur œuvre commune le cachet et le relief qui ont donné à ce village composite valaisan le grand succès qu'il remporte.

Les stands, très ingénieusement installés, représentent des bars et non des bancs, comme on l'a dit dans un article précédent, où coulent à flot les meilleurs crus valaisans, des comptoirs en miniature, d'élégants petits magasins où l'on vend des cigares, des éventaires chargés de fruits, de fromage et de viande salée et séchée. Voilà pour le rez-de-chaussée. Si vous montez dans les galeries du pourtour, vous aurez d'un côté les fruits magnifiques : poires, pommes, pêches, raisins, fort bien présentés et dont le succès a déjà été souligné ; de l'autre côté, les chemins de fer secondaires ont exposé des tableaux des régions traversées par leurs réseaux, des guides nombreux et des ouvrages sur le tourisme valaisan.

En sortant de là, vous entrez dans le salon de peinture et de sculpture. Un petit musée d'art où figurent nos meilleurs artistes, tous ceux qui ont choisi le Valais pour exercer leur pinceau et fortifier leur inspiration. Je laisse à un critique spécial l'honneur d'analyser les œuvres si diverses qui toutes, à des degrés différents, ont su incarner les multiples aspects du Vieux Pays.

Nous ne pouvons, dans ce rapide aperçu, faire mention de tous les exposants, nous risquerions d'ailleurs d'en oublier et comme le catalogue de l'Exposition en donne la liste complète, c'est au catalogue que nous renvoyons le lecteur. Qu'il nous suffise de dire que les produits valaisans ont été une révélation pour le public genevois et étranger au Valais qui a visité l'Exposition. Les vins, comme toujours, ont eu un prodigieux succès ; puis les cigares de Monthey et de Sion, les pâtes alimentaires. les liqueurs, les tapis de table de Taesch. la serrurerie d'art de Sierre, les socques de Martigny, le beurre, le fromage. les caisses d'emballages, les piolets de montagne et les sculptures de Saas et de Sion, les souliers de sport de Zermatt, les draps de Viège, les savons de Monthey, les fruits confits de Saxon, les ardoises du Simplon, le « Lactus » de Sion, les channes et plats d'étain de Viège. les produits phosphatés de Martigny.

Cette rapide énumération montre que le Valais possède de nombreuses industries dont quelques-unes sont assez peu conuues et qui toutes peuvent trouver en Suisse, à Genève en particulier, un écoulement facile et assuré.

L'Exposition de Genève fait honneur au Valais, elle mérite de vifs éloges à ses initiateurs et aux autorités et autres collaborateurs qui les ont appuyés dans leur rude effort ; les résultats du début en sont réjouissants et promettent d'être un grand succès jusqu'à la fin. « Audaces fortuna juvat ! »

Aux audacieux organisateurs de cette belle manifestation nationale, nous appliquons volontiers le proverbe latin et nous souhaitons que le courage et la persévérance dont ils ont fait preuve servent d'exemple à d'autres et portent d'heureux fruits, pour le plus grand bien de notre chère patrie valaisanne. ? D.

Dimanche 12 octobre, un train spécial partira de Sion à 7 h. 38 pour arriver à Genève à 11 h. 45, avec arrêt dans les gares du Valais.

Le soir, un train spécial partant de Genève à 18 h. 55 ramènera les participants à Lausanne, pour prendre la correspondance du train 88 quittant cette gare à 20 h. 20 pour arriver à Sion à 22 h. 30.

L'Harmonie municipale de Sion, qui a organisé les trains, sera accompagnée à Genève par un groupe de demoiselles en costumes valaisans (Savièse, Evolène). Le drapeau cantonal sera confié à l'Harmonie pour la circonstance. Un cortège se formera à la gare de Cornavin pour se rendre au Bâtiment de l'Exposition. Pour le retour, le cortège se reformera pour se rendre à la gare ; il quittera l'Exposition à 18 h. 15.

La Journée valaisanne promet d'être brillante, ceux qui n'ont pas vu l'Exposition feront bien de profiter de l'occasion unique qui leur est offerte de s'y rendre.

Rectification. — La liste qu'on nous a communiquée concernant l'exposition de fruits à Genève contient une erreur. Ce n'est pas Edouard Roduit, mais **César Roduit**, à Saillon, qui a obtenu un prix.

Chambres fédérales

CONSEIL NATIONAL

L'assistance-chômage

L'arrêté qui autorise la Confédération à allouer jusqu'à la fin de l'année des subsides aux cours professionnels destinés à enseigner un nouveau métier aux chômeurs, l'autorise également à continuer jusqu'à la même date l'allocation de secours aux chômeurs âgés ayant trouvé une occupation qui ne leur assure pas une rémunération suffisante. L'assistance des Suisses revenus de l'étranger continue à retenir l'intérêt du Conseil fédéral qui a mis à cet effet une somme de 150,000 fr. à la disposition du Département politique. Le Conseil fédéral prépare une loi sur le service de placement qui atténuera les effets du chômage. Enfin, pour l'avenir, le projet de loi sur l'assurance-chômage qui a déjà été discuté par le Conseil national, prémunira dans une large mesure les ouvriers contre les risques du chômage.

Sont votés des crédits de 338,000 fr. pour l'achat d'un bâtiment postal à Romanshorn (Thurgovie) et un crédit de 4,300,000 fr. pour les travaux d'aménagement du port de Bâle-Huningue.

Le Conseil national vote 12 millions de crédits supplémentaires et sans opposition la loi **sur les explosifs**.

M. Gelpke a développé un postulat demandant que le travail national soit mieux protégé. Il s'est élevé contre l'industrialisme excessif du pays et a prêché la collaboration de tous dans l'intérêt de la nation. M. Schulthess a accepté le postulat pour étude, à condition que son auteur ne demande pas des mesures législatives. La Confédération s'est efforcée de développer la production intérieure et elle continuera de le faire, mais ce n'est pas par des lois qu'elle atteindra le but visé par le député bâlois. Combattu par M. Schmid (Argovie), qui parle contre une politique protectionniste, et appuyé par M. Wulliamôz, qui insiste pour qu'on enraie l'émigration, et avec des réserves par M. Meyer (Zurich), le postulat est adopté.

M. de Rabours demande enfin pour la **troisième fois** que soit déposé le projet instituant un tribunal administratif. M. Haeberlin répond qu'il est depuis quelque temps soumis au Conseil fédéral, mais celui-ci ne s'étant pas, depuis l'été, trouvé au complet, le projet n'a pas encore pu être discuté. Le Conseil fédéral tiendra, pour l'examiner, des séances extraordinaires en novembre.

Travaille-t-on de bon cœur à cette affaire au Conseil fédéral ?

Code pénal militaire

M. Gaspard Muller (Lucerne) présente le rapport allemand à la place de M. Forrer. Le rapporteur français, M. Maunoir (Genève) rappelle les différentes tentatives faites, soit pour réformer, soit pour améliorer la loi pénale militaire de 1851. Il a fallu la guerre mondiale pour comprendre la nécessité d'une révision totale de notre droit pénal militaire. Le projet en discussion, élaboré par M. le professeur Hafter, de Zurich, a été discuté déjà au Conseil des Etats. Il prévoit une distinction tripartite, en partant du principe que la base doit être l'état de paix au lieu de l'état de guerre.

On estime que le nouveau projet est beaucoup plus souple et plus libéral que l'ancien. Nous l'espérons bien. Il prévoit un abaissement des minima de peine, il introduit le sursis et la libération conditionnelle ; il supprime les corvées et la consigne. Il stipule en outre qu'en temps de paix, **les civils ne seront pas renvoyés devant les tribunaux militaires.**

L'entrée en matière n'est pas combattue, mais les socialistes, au nom desquels parlent MM. Huber et Naine, se réservent de présenter des amendements à plusieurs articles qu'ils estiment trop rigoureux. Ils n'admettent notamment pas que l'injure au drapeau soit punie et que ce soit le Conseil fédéral qui décrète l'état de guerre.

La Chambre passe à la discussion des articles. Elle examine d'abord ceux qui précisent les personnes passibles de la justice militaire.

M. Schaer demande que les civils qui, en temps de paix, se sont rendus coupables d'espionnage ou de violation de secrets, soient renvoyés devant les tribunaux militaires. M. Maunoir combat cette extension de la loi et insiste pour qu'en temps de paix les civils dépendent uniquement des tribunaux ordinaires.

M. Rosselet (Genève) présente une interpellation sur l'application de la loi sur le travail dans les boulangeries.

CONSEIL DES ETATS

La chasse aux Etats

Les principales innovations que compte le projet de loi sur la chasse discuté aux Etats sont les suivantes : suppression du classement sous deux titres distincts des dispositions concernant d'une part la chasse de plaine et de l'autre la chasse de montagne ; aggravation des dispositions pénales ; séparation des périodes de chasse suivant les espèces de gibier, etc. Au sujet de la chasse dominicale, la majorité de la commission propose d'adhérer à la décision du Conseil national, c'est-à-dire de laisser aux cantons la liberté d'autoriser ou d'interdire de chasser le dimanche.

Séjour des étrangers

Le Conseil des Etats aborde la discussion de l'arrêté fédéral concernant l'introduction d'un article 47 bis dans la Constitution fédérale. Il s'agit de la réglementation fédérale du séjour et de l'établissement des étrangers. Le projet maintient le principe que le séjour ou l'établissement des étrangers relève en premier lieu de la compétence des cantons, et que la Confédération ne doit intervenir que dans des cas exceptionnels.

L'entrée en matière est votée sans opposition.

Il en est de même du texte.

Le Conseil liquide les divergences qui se sont produites entre les deux Chambres au sujet de la loi sur les restrictions hôtelières, par adhésion aux décisions du National.

Le Conseil reprend la discussion de la loi sur **la chasse et la protection des oiseaux.**

A l'art. 18, qui dit que les cantons peuvent ordonner la chasse des carnassiers et des oiseaux de proie dans les districts francs, M. Keller (Argovie) propose au nom de la minorité de la commission, de conférer la compétence au Conseil fédéral.

Cette proposition, appuyée par M. Chuard. est adoptée par 17 voix contre 11.

Pour les réserves à créer en vue de la conservation de certaines espèces de gibier et d'oiseaux, la commission propose de maintenir la compétence des cantons. La majorité de la commission veut laisser aux cantons le soin de réglementer la question de la chasse dominicale.

M. Keller (Argovie) propose d'interdire la chasse le dimanche.

M. Wirz (Obwald) est partisan de la liberté absolue laissée aux cantons dans ce domaine.

M. Brugger (Grisons) repousse toute ingérence de la Confédération dans un domaine qui doit rester celui des cantons.

M. Chuard déclare que la suppression de la chasse le dimanche ne serait pas dans l'esprit de la loi qui limite au strict nécessaire le rôle de la Confédération dans la législation sur la chasse.

La proposition de M. Keller ne rallie que 8 voix contre 23.

M. Bohi (Thurgovie) propose de supprimer la responsabilité causale et de laisser en revanche aux cantons le soin d'introduire une assurance obligatoire pour les chasseurs.

La proposition de la commission est acceptée par 18 voix contre 10, et la proposition de M. Bohi est repoussée par 29 voix contre 7.

On supprime l'article 24 bis, selon lequel les cantons peuvent allouer des primes aux personnes ayant le droit de chasser, pour la destruction des animaux particulièrement nuisibles à l'agriculture, aux poissons et au gibier.

Une longue discussion s'engage sur la question de savoir si les agents de la police cantonale auront le droit d'exiger que gibier tué leur soit montré.

Après une intervention de M. Chuard, la Chambre décide de maintenir cette disposition.

FAVORISEZ LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU PAYS

VALAIS

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Vu les mauvaises récoltes qui ont été faites, cet automne, dans le vignoble du canton, le Conseil d'Etat décide de réduire de moitié l'impôt phylloxérique pour l'année 1925 (1 pour mille au lieu de 2 pour mille).

— Appelé à se prononcer sur la question du rachat des servitudes forestières de l'ancienne Chatellenie de Monthey, le Conseil d'Etat, vu le rapport de la 2me commission cantonale pour le rachat des servitudes forestières, vu les dispositions des articles 116 et suivants de la loi forestière qui consacrent le principe du rachat des servitudes forestières et qui attribuent au Conseil d'Etat la compétence de prononcer définitivement sur le rapport de la 2me commission cantonale, décide que les servitudes de l'ancienne Chatellenie de Monthey sont rachetées conformément aux conclusions du projet de rachat de la 2me commission cantonale, du 16 mai 1924.

— Le Conseil d'Etat confie le commandement du bataillon de fusiliers 12 de landsturm à M. le major Gustave Curdy, au Bouveret, et celui du bataillon 13 de landsturm à M. le major Jacques Calpini, à Sion.

— Il nomme M. l'avocat Victor de Werra, à Sion, mémorialiste du Grand Conseil.

Ecoles de recrues de Sion en 1925. — Nous apprenons de source autorisée que grâce aux démarches du Dpt militaire cantonal, il y aura à Sion en 1925, deux écoles de recrues : la première, du 16 février au 18 avril pour les recrues convoyeurs ; la deuxième, du 24 avril au 9 juillet pour les recrues de l'artillerie de montagne.

Aux CFF. — M. Achille Jeanneret, fils du chef de gare de Vouvry, télégraphiste à Brigue, a été nommé dès le 1er octobre, surveillant des installations électriques au dit lieu.

Téléphones. — On nous prie de reproduire la circulaire suivante :

Dès le 1er novembre, les réseaux et stations centrales de Martigny, Charrat, Fully, Saxon, Riddes, Leytron, Le Châble, Sembrancher Lourtier, Orsières, Liddes et Champex seront gérés administrativement et techniquement par l'office téléphonique de Sion ; les réseaux et les stations centrales de St-Maurice, Evionnaz, Vernayaz, Salvan, Finhaut, Châtelard et Trient le seront par l'office téléphonique d'Aigle.

C'est donc aux offices respectifs de Sion et d'Aigle que devront s'adresser directement ou, comme actuellement, par l'intermédiaire de leur propre station centrale, les intéressés pour tout ce qui concerne les abonnements, les installations intérieures et extérieures, les comptes, les paiements, les dérangements et les réclamations de toute nature.

Les mesures sont prises pour que la levée des dérangements, les réparations et l'expédition des affaires ne subissent aucun retard du fait de cette concentration. Celle-ci porte sur 28 bureaux suisses de construction et notre administration en attend d'appréciables économies.

La Direction des Télégraphes
du 1er arrondissement : Pillonel.

FULLY-LES-CHATAIGNES. — On nous écrit :

Maintenant que les « colossales » vendanges de 1924 sont à peu près terminées, les pommes de terre rentrées, les regains engrangés, la belle-mère enterrée, comme on le dit en bon vaudois, enfin, que le plus gros est fait, puisqu'il ne reste plus qu'à tuer le cochon, il est quand même permis de penser et d'espérer en des heures meilleures.

C'est dans cette intention que la société de musique de Fully, la « Liberté », organise pour les dimanches 12 et 19 octobre, sa traditionnelle brisolée sur la place-belvédère du Collège,

Du nouveau de Fully à 88 karats, record du canton, des marrons tout chauds, Dieu sait quelle pétulance ! du fromage nec plus ultra, et pour vous servir, oui, messieurs, des mousmés à faire crever d'envie ce vieux satyre d'Abdul Hamid, s'il n'était pas déjà mort.

Le prophète-fakir de Mazembroz nous promet un temps splendide et le mitron d'à côté des pâtisseries à faire lécher les babines.

Amenâ, amenâ, vous verrez que vous serez satisfaits, heureux, contents et surtout n'oubliez pas le sac à munitions !

CHIPPIS. — Fanfare. — L'« Echo de Chippis » offre ses chaleureux remerciements à toutes les personnes dont la générosité a si bien contribué à la réussite de sa kermesse.

Un merci spécial à l'Orchestre Burgener, de Sierre, qui a réjoui les astres de la nuit, étoiles radieuses à l'instar des charmantes danseuses.

Un merci patriotique au jazz-band de Martigny : l'ineffable Corthey aux pattes de mouche, le séduisant Lovey, avec un piston aussi renommé que celui de l'orgue de Fribourg, mariaient en des accents délicieux la grâce d'une Octodure rajeunie avec la chaleur du pays sierrois représenté, lui, par la clarinette de Kittel et le trombone de Veronese.

Un merci enfin à Déesse (ou Dame) Nature qui n'a point fait mentir le prophète dont la plume osait prédire le beau temps.

Le Comité.

SIERRE. — Foire du 6 octobre. — Chevaux : animaux présentés 2, vendus 1, 1500 francs ; — mulets, 7, 2, de fr. 100 à 1200 ; — vaches 150, 65, de fr. 400 à 1200 ; — génisses 40, 12, de fr. 350 à 900 ; — veaux 6 ; — porcs 60, 15, de fr. 100 à 400 ; — porcelets 155, 90, de fr. 15 à 80 ; — moutons 50, 25, de fr. 30 à 70 ; — chèvres 45, 12, de fr. 30 à 60.

Expédition de la gare de Sierre : espèce bovine 41 ; porcine 16 ; ovine 6 ; total 63 pièces.

Fréquentation de la foire et prix moyens ; police sanitaire bonne.

COLLOMBEY. — La vache sous le train. — Le train Aigle-Ollon-Monthey No 59, quittant Monthey à 9 h. 20, croisa, lundi, au sortir de Collombey, un troupeau se rendant au pâturage. Bousculée par une voisine, une vache se jeta devant le train, glissa, tomba, passa sous les roues et fut tuée sur le coup. La voiture dérailla ; le trafic fut interrompu jusqu'à midi. Un service d'automobiles fut immédiatement organisé pour permettre aux voyageurs de continuer leur route.

Ces dernières semaines des vaches se sont retrouvées maintes fois dans des accidents de circulation. Ce sont les risques de la saison.

Chronique sédunoise

Usine à Gaz

(Comm.). — Les abonnés au service du gaz apprendront avec plaisir qu'en séance du 13 septembre écoulé, le Conseil municipal a décidé d'abaisser le prix du gaz à 35 cent. le mètre cube à partir du relevé de l'index des compteurs, à la fin du 3me trimestre.

Cette décision sera la bienvenue, non seulement chez les abonnés, mais aussi chez les personnes qui ont l'intention de le devenir.

Actuellement, le gaz est meilleur marché à Sion que dans la plupart des usines de la même importance et il concurrence avantageusement tous les autres combustibles dans son emploi pour la cuisine.

A la fin d'une année si déficitaire à tant de points de vue et au moment où plusieurs denrées de première nécessité sont à la hausse, les contribuables de la ville de Sion sauront apprécier la mesure prise par le Conseil.

Orchestre de la Suisse romande

Le concert de la Société de l'Orchestre de la Suisse romande aura lieu au Théâtre de Sion, dimanche 26 octobre, à 13 h. 30 précises.

L'organisation de ce concert est assurée par un comité spécial, composé principalement des représentants des différentes sociétés de musique de la capitale.

La venue à Sion d'un orchestre aussi réputé que la S. O. S. R. est une véritable aubaine pour nous.

Cette manifestation artistique intéressera également la population d'autres localités du canton. Aussi, le comité d'organisation a-t-il décidé d'ouvrir des bureaux de location à Martigny, Sierre, Viège et Brigue.

Pour être sûr d'avoir une place convenable et éviter l'encombrement du dernier moment, il est fortement recommandé de prendre des billets à l'avance.

Les journaux indiqueront très prochainement à qui ont été confiés les bureaux de location.

MARTIGNY

Charles Délez

Charles Délez n'est plus, enlevé en pleine jeunesse par l'impitoyable faucheuse ; il ne laisse que des regrets.

Le défunt, originaire de la Bâtiaz, était le fils de feu Albert Délez. Fils dévoué, frère aimé, camarade estimé, il allait dans la vie plein d'avenir et d'espoirs.

Et c'est au service militaire, à l'âge de 21 ans, qu'une maladie qui ne pardonne guère, vint surprendre et abattre, après une longue maladie, le bel athlète que fut Charles Délez. Doux autant que fort, bon et serviable, il était un des meilleurs membres de la section de Gymnastique de Martigny.

Au revoir ami Charles, tu nous quittes, dans notre groupe de frères, une place restera libre, celle que tu occupais si bien, et que nous te garderons précieusement dans le souvenir.

A sa mère éplorée, à son frère, à tous ceux qui le pleurent, va l'expression de notre profonde sympathie. Les gymnastes.

Cirque franco-hollandais

(Comm.). — Nous apprenons avec plaisir l'arrivée dans notre localité du Cirque franco-hollandais, qui fera ses débuts samedi 11 octobre, à 20 h. et demie, place du Casino de l'Harmonie.

Les Nos sont interprétés par une phalange artistique qui laissera certainement un inoubliable souvenir aux amateurs d'émotions.

Il y aura certainement foule pour venir applaudir tous les artistes qui exécutent le programme qui fut si apprécié dans toutes les villes de la Suisse.

Nombreux artistes, gugus et chevaux dressés feront l'admiration de tous les spectateurs.

CINEMA ROYAL

Le Chiffonnier de Paris nous transporte à Paris au temps de Louis-Philippe. C'est un drame poignant où, malgré toutes les intrigues et les vilenies, la vertu triomphe d'une façon éclatante. Le chiffonnier Jean (rôle tenu par le célèbre Nicolas Koline), découvre, une nuit, sur le pavé de Paris, le corps d'un homme frappé à mort et qui a encore la force de supplier qu'on veuille s'occuper de sa fille, Marie Didier. Le père Jean a vu fuir l'assassin, mais il n'oublie pas ses traits. Il élève Marie comme son propre enfant ; elle devient couturière et travaille pour le grand monde — ou prétendu tel.

Il y a un baron Hoffmann dont la fille s'acoquine à un bellâtre. Marie rentrant d'un bal où elle décleuche involontairement un duel fomenté par le fameux baron, Marie trouve un bébé dans sa mansarde ; elle le soigne et l'adopte. Puis le bébé disparaît et on accuse Marie d'avoir jeté son enfant illégitime dans un puits. On l'emprisonne. Mais le père Jean se démène et perce tous les mystères en peu de temps. Et c'est la partie du film la plus captivante, celle qui donne le plus de satisfaction au cœur et au sens moral.

Avec ça, une comédie en deux actes, **Le Miroir** hanté, avec l'impayable Harold Lloyd. Ce nom seul suffit n'est-ce pas, à garantir qu'on ne s'ennuiera point au Cinéma.

On verra en outre quelques documentaires du plus haut intérêt : la fabrication des épingles, une chasse au pélican et différents tours de jongleur vus au ralenti.

Les vendanges

En Valais

La récolte 1924 du domaine de l'Etat de Châteauneuf (Fendant et Dôle) a été adjugée à M. Hermann Kaiser, Café Vaudois et Valaisan, à Zurich.

Le prix du vin à Sion

La Société des Cafetiers de Sion s'est réunie, mardi, au Café Industriel. Elle a décidé de fixer le prix du vin vieux à fr. 2.20 le litre (au détail), à partir du 15 octobre. Quant au vin nouveau, aucun prix n'a encore été établi.

Les prix

Lundi, à Aigle, vendeurs et acheteurs se sont réunis séparément pour discuter du prix de la récolte 1924. Des délégués ont été désignés par les deux assemblées et ceux-ci se sont communiqués les décisions de leurs mandants. Les producteurs demandent 90 fr. la brantée et les acheteurs offrent 65 à 70 fr.

— A Morges, on évalue la quantité de récolte à deux litres la perche (9 mètres carrés) au maximum. C'est extrêmement faible. La récolte totale est évaluée à 30,000 litres, mais un vieux vigneron assure que si la ville en fait 25,000 litres, c'est tout.

(Voir plus bas).

— Le Comité de la Section neuchâteloise de la Fédération romande et les représentants des propriétaires encaveurs réunis à Auvernier, ont jugé impossible de fixer un prix défini servant de base de tractations. Aux marchés à intervenir entre producteurs et encaveurs, ils ont résolu d'un commun accord de se borner à publier d'une part les prix demandés par les viticulteurs et d'autre part ceux offerts par le commerce des vins.

Prix demandés par les viticulteurs : district de Neuchâtel, pour le blanc, 124 fr. ; pour le rouge 149 fr. la gerle. Pour le district de Boudry : pour le blanc 105 fr. ; pour le rouge 131 fr.

Prix offerts par les encaveurs : pour le blanc et pour le rouge 80 à 90 fr. la gerle (100 litres).

— Les principaux propriétaires et marchands de vin de Montreux ont fixé le prix de la vendange à 50 fr. les 40 litres.

La mise de Morges

La mise des vins de la commune de Morges a eu lieu jeudi. La récolte évaluée à 15,000 litres a été donnée pour le prix de fr. 1.50 le litre de moût pris sous le pressoir à la maison J.-E. Buess, de Sissach (Bâle-Campagne). La vente a été ratifiée par la municipalité.

Acheteurs et vendeurs ont donc maintenant une base pour leurs transactions. Les prix faits jusqu'à présent oscillaient du reste autour de celui fait à Morges.

Un poste envié

Le « Berner Tageblatt » apprend que pour la place de directeur du théâtre de Berne, devenue vacante par suite de la démission de M. Peppler, 110 postulants se sont inscrits jusqu'à présent, parmi lesquels une grande partie sont des artistes suisses ayant appartenu au monde du théâtre.

PENSÉE

La gloire est plus facile à acquérir qud la vertu : on peut arriver à la première en combattant ses semblables ; on n'atteint la seconde qu'en se combattant soi-même.

Ce sont les hommes qui assemblent les nuages et ils se plaignent ensuite des tempêtes. De Maistre.

SUZE Apéritif à la Gentiane
stimule les fonctions de l'estomac
Se boit sec ou à l'eau avec
Sirop de citron

En Suisse

LES ACCIDENTS

— Lundi, à Romanel, est décédé, dans sa 55me année, des suites d'un accident, Louis Blanc-Duperret, agriculteur.

L. Blanc cueillait, vendredi dernier, des pommes dans son verger. La branche où était appuyée son échelle ayant cédé, il tomba et se fractura le crâne. Cette fracture entraîna sa mort.

— A St-Georges près St-Gall. un couvreur, M. Bischofberger, est tombé du toit d'une haute maison, dans la rue. Le malheureux est mort sur le coup.

— M. Joseph Walser, d'Adliswil (Zurich), 37 ans, cheminot, prit subitement d'une faiblesse et étant tombé sur la voie du chemin de fer de la vallée de la Sihl, a été écrasé et tué.

Frères ennemis

En attendant la réconciliation, on continue à s'exclure dans le camp socialiste vaudois. Le « Droit du Peuple » annonce que M. le député H. Viret, ancien conseiller national, a été éliminé de la Fédération des travailleurs des transports, commerce et alimentation, dont il a été le secrétaire permanent pendant quatorze ans, par le comité central de Zurich.

M. Viret constate dans le « Droit du Peuple » qu'on lui a donné décharge de ses comptes et termine sa communication en disant :

« On prétend que les républiques sont in-
« grates. Le prolétariat organisé et conscient
« l'est parfois davantage ! »

La vache rescapée

On a retiré des décombres de Soméo, lundi, soit treize jours après la catastrophe, une vache encore vivante. Des poutres entrecroisées avaient maintenu autour de la bête un espace à peu près abrité et où l'air pénétrait par un soupirail de hasard. La vache a comme on peut le supposer, passablement souffert de l'aventure, mais elle s'en tirera.

Nouvelles de l'Etranger

LA DEFAITE DU CABINET MAC DONALD

Le gouvernement et la politique de M. Mac Donald ont été mis en minorité aux Communes. Cet événement était prévu.

Le parlement est réuni.

L'atmosphère parlementaire est orageuse. De vifs échanges de paroles se produisent entre libéraux et travaillistes. M. Mac Donald dit, contrairement à ses déclarations précédentes (selon l'agence Reuter), que la question des poursuites contre M. Campbell, rédacteur du journal hebdomadaire « Worker's Weekly » a été mentionnée dans le cabinet, mais qu'on a laissé au procureur général le soin de la trancher.

Sir Robert Horne propose la motion de censure des conservateurs contre le gouvernement, mais remarque qu'il est indifférent aux conservateurs que la Chambre vote cette motion ou bien l'amendement libéral, demandant la nomination d'une commission d'enquête sur l'affaire Campbell, car le but de ces propositions est un vote de censure au gouvernement. L'orateur ajoute qu'il veut empêcher que les tribunaux soient influencés par des considérations de parti. Sir Robert Horne conclut en critiquant les déclarations précédentes du procureur général.

Le procureur général dit que, s'il avait à prendre une nouvelle décision au sujet de l'abandon des poursuites, cette décision serait absolument identique à la précédente. Il donne de longues explications pour justifier sa conduite. Il déclare que M. Mac Donald lui-même a émis l'avis que des poursuites n'auraient jamais dû être intentées. Le procureur général n'a jamais parlé de l'affaire qu'aux ministres, aux autorités judiciaires et à un député travailliste, mais c'est lui, procureur général, qui a décidé d'abandonner les poursuites, sans que le cabinet soit intervenu.

Sir John Simon, libéral, développe ensuite l'amendement demandant l'institution d'une commission parlementaire chargée d'enquêter et de présenter son rapport sur les circonstances qui ont conduit à suspendre les poursuites intentées contre M. Campbell. L'orateur déclare que la responsabilité des ministres dans cette affaire est un point des plus sérieux. La demande d'enquête procède de la nécessité d'apprendre jusqu'à quel point des hommes politiques, placés au-dessus du procureur général, peuvent être tentés d'influencer son opinion.

Les poursuites auraient été suspendues à la suite de protestations émanant de milieux partisans du premier ministre.

M. Mac Donald déclare alors que, si l'assemblée vote, soit l'un, soit l'autre des deux textes qui lui sont soumis, **le cabinet s'en ira.** Ce sera ainsi la fin d'un gouvernement, qui a beaucoup contribué à l'honneur du pays et à la stabilité sociale. Si l'occasion était donnée au pays de se prononcer, ajoute le premier ministre, le gouvernement reviendrait aux affaires.

Le gouvernement est battu le 8 octobre sur l'amendement libéral, par 364 voix contre 198.

Ont voté pour le cabinet : 182 travaillistes, 12 libéraux, 2 conservateurs et 2 nationalistes irlandais.

M. Mac Donald a demandé au roi de dissoudre le Parlement.

Le roi a obéi.

Les nouvelles élections sont fixées au 29 octobre.

La Chambre dissoute avait été élue, il y a moins d'un an, le 6 décembre 1923. Les conservateurs anglais subirent à cette date une défaite formidable au profit des libéraux et surtout du Labour party. C'est ce qui amena au pouvoir, le 22 janvier suivant, le leader travailliste Mac Donald qui maintenant ne veut pas le lâcher.

Que dira le peuple anglais le 29 octobre ?

Dans le discours qu'il a prononcé au sujet de la dissolution du parlement, le roi a déclaré que le succès de la conférence de Londres en vue de la mise en œuvre du plan Dawes, est dû au large esprit de coopération dans lequel les problèmes très difficiles qui se présentaient ont été abordés par les puissances intéressées.

« Je crois, a ajouté le roi, que ce règlement contribuera largement à la restauration internationale du commerce de laquelle, en si grande partie, dépend la prospérité matérielle britannique. A la suite de l'entente étroite entre les délégations française et britannique à l'Assemblée de Genève, la S. d. N. a formulé des propositions d'arbitrage et de sécurité, faisant ainsi un grand pas vers la réduction des armements. »

Parlant de la conclusion d'un traité anglo-russe, le souverain a dit que ce sont là des éléments nécessaires pour la pacification générale et la reconstitution économique de l'Europe.

Après avoir fait allusion au différend relatif à la frontière de l'Irak et à la rupture des négociations anglo-égyptiennes, le roi a déclaré que malgré le marasme du commerce, une amélioration sensible s'est produite dans plusieurs industries importantes.

M. Mac Donald a été l'objet d'une ovation enthousiaste lorsqu'il arriva à la conférence du parti travailliste.

Prenant la parole, il y a dit : « Comme je m'y attendais, les conservateurs ont voté contre leur propre motion, et ils l'ont fait parce qu'ils s'étaient entendus avec les libéraux pour mettre à la porte le gouvernement du peuple.

Les travaillistes ont relevé le défi. Le gouvernement travailliste n'a pas encore cessé d'être utile. Il peut être fier de ce qu'il a accompli.

Les libéraux et les conservateurs peuvent prétendre qu'ils ne sont pas responsables des élections. Le gouvernement ne désirait pas les élections. Il ne voulait pas nuire au commerce ni causer des dérangements. Le gouvernement a agi en homme d'affaires jusqu'au bout.

Et lorsqu'il ressuscitera, il agira encore de la même façon.

Le gouvernement demande au peuple de le renvoyer au pouvoir avec une majorité telle quil sera en mesure de réaliser la bonne volonté du parti. »

Affaires politiques d'Italie

A Rome, le conseil des ministres s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Mussolini. Tous les membres du gouvernement étaient présents. Le président du conseil a fait un exposé détaillé de la situation politique générale, faisant aussi allusion au vote du congrès libéral de Livourne .

Les ministres libéraux Sarocchi et Casati ont dit qu'ils ne se considèrent pas comme liés par le vote du congrès libéral en raison de la forte assurance collaborationniste d'une partie importante des participants au congrès.

Les deux ministres se sont déclarés prêts à continuer leur collaboration loyale au gouvernement et à son chef.

— A Molinella, près de Bologne, l'autorité ayant décidé l'arrestation d'un fasciste très connu, nommé Augusto Regazzi, et de six autres fascistes, de nombreux carabiniers furent envoyés à Molinella, où ils parvinrent à opérer une dizaine d'arrestations après une véritable bataille au cours de laquelle il y eut quelques blessés.

— Depuis quelques jours, les journaux faisaient allusion à un coup de théâtre possible dans l'instruction de l'affaire Matteotti. Le « Sereno » écrit jeudi que ce coup de théâtre consiste en l'aveu de Dumini, un des principaux complices, aveu qui éclaire le mystère entourant jusqu'ici l'attitude des « coupables moraux » appelés les mandataires. Dumini, dit le journal, aurait agi de sa propre initiative et pour son compte personnel. Il n'aurait été chargé d'une mission ni par Cesare Rossi, ni par Marinelli, ni par Filipelli.

L'affaire Matteotti, selon les déclarations de Dumini, serait en corrélation avec l'assassinat du secrétaire du fascio de Paris, Bonservizi, et avec l'agitation des communistes italiens en France.

Le déraillement du rapide Paris-Rome

Le rapide de luxe Paris-Rome a déraillé à Santa-Margherita près de Gênes.

Le train Paris-Rome qui, d'après l'horaire, doit arriver à Santa-Margherita-Ligurie à 12 h. 49, passait mercredi seulement à 13 h. 15. Il traversait la gare à toute vitesse. Arrivé à quelques centaines de mètres en dehors de la gare, le train déraila. La locomotive sortit des rails et s'arrêta. Le vagon-restaurant, le fourgon et d'autres vagons furent renversés. Les soixante voyageurs qui se trouvaient dans le train sont presque tous des étrangers. Tous furent pris sous les vagons. Les secours furent immédiatement organisés.

Les voyageurs tués sont au nombre de cinq, dont trois cheminots, un banquier florentin et une dame originaire de la Colombie. Quant aux blessés, ils sont au nombre de 15, dont aucun n'est atteint grièvement.

CHRONIQUE SPORTIVE

Urania-Genève à Monthey

La brillante première équipe montheysanne, qui s'est affirmée parmi les meilleurs en série promotion, recevra dimanche sur son terrain la visite d'un hôte redoutable, l'équipe de promotion de l'Urania-Genève-Sports, bien connue dans les milieux sportifs suisses.

Cette partie, dont le résultat est impatiemment attendu par les leaders de la région romande dont le F. C. Monthey est un dangereux outsider, se joue à 15 h. et promet d'être palpitante à souhait.

Le caractère prussien est sans nul doute un des plus répugnants qui se puissent rencontrer. Cruauté, hypocrisie, mensonge, ces tares, qui s'étaient déjà manifestées en 1870, n'ont fait depuis que s'aggraver. (« Créer »). Edouard Herriot.

Bonaparte, c'est l'homme ;
Napoléon, c'est le rôle. Alfred Vigny.

Cours des changes

Communiqué par MM. Closuit & Cie, Banque de Martigny	COURS MOYENS 9 oct.	10 oct. à 10 h
Paris	27.12	26 90
Londres	23.36	23.43
Italie	22.54	22 65
New-York	5.22	5.22
Belgique	24.95	24 95

Un pédicure désintéressé

Un des meilleurs pédicures de Paris indique un simple traitement contre les maux de pieds

Monsieur Vitrac, le pédicure bien connu du Passage des Princes à Paris indique un traitement bien simple pour se débarrasser à tout jamais de ses maux de pieds. Il déclare qu'il a trouvé dans les saltrates ordinaires un moyen très efficace pour soulager et guérir rapidement les divers maux de pieds dont on souffre généralement par suite de fatigue, de la pression de la chaussure et de l'échauffement qui en résulte. Il suffit de dissoudre une petite poignée de ces saltrates dans une cuvette d'eau chaude et de s'y tremper les pieds pendant une dizaine de minutes. Un tel bain rendu médicamenteux et oxygéné fait disparaître comme par enchantement toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure. Cors et durillons se ramollissent à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Ce simple traitement peu coûteux vous rendra le bonheur de posséder des pieds parfaitement sains qui ne vous feront plus jamais souffrir. Bientôt vos chaussures les plus étroites vous sembleront aussi confortables que les plus usagées.

NOTA. — **Vous trouverez les Saltrates Rodell dans toutes les pharmacies. Pour ne pas être désappointés, exigez qu'on vous donne les véritables saltrates — les contrefaçons qu'on vous offre pour les « remplacer » n'ont pour la plupart aucune valeur curative.**

QUI EST VIDOCQ ?????

On demande fréquemment une boisson substantielle et nourrissante qui ne fatigue pas l'estomac. Le véritable CACAO à L'AVOINE, marque Cheval Blanc, dépasse de beaucoup ces exigences. Il est extrêmement nourrissant et fortifiant tout en étant des plus digestifs et de goût agréable.

Madame Veuve Angeline DELEZ et son fils Léonce, à la Bâtiaz ;
Madame et Monsieur Wilhelm THAMS et leurs enfants, en Norvège ;
Madame et Monsieur Amédée CRETTON et leurs enfants ;
Madame Veuve Nathalie CRETTON et ses enfants ;
Madame et Monsieur Théophile DIAQUE et leurs enfants ;
Madame Veuve Louis DELEZ et ses enfants ;
Madame et Monsieur Charles GRAND et leurs enfants ;
Monsieur Benjamin DELEZ et ses enfants, en Afrique ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles Délez

leur fils, frère, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 22 ans, après une longue et pénible maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, dimanche le 12 octobre 1924, à 11 heures.

Départ de l'Infirmerie.

La Section de Gymnastique de Martigny a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles Délez

membre actif

L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu dimanche à 11 heures.

Dimanches 12 et 19 courant

Grand Bal champêtre

à FULLY

Brisolées — Match aux Quilles

Jeux divers

Musique et vins de 1er choix

Se recommande : **Fanfare „ La Liberté ".**

Vente réclame

Chez Joseph - 3 Cours de Rive

GENÈVE

Crêpe marocain imprimé, dessins et coloris nouveaux pour robes, largeur 100, le m. **6.50**
Crêpe marocain uni et broché p. jolies toilettes largeur 100, le m. **8.90**
Crêpe marocain tout sole, imprimé, la toute belle qual. largeur 100, le m. **10.90**
Crêpe de Chine imprimé, qualité lourde pour robes et blouses, dessins travers, jolis coloris, largeur 100, le m. **9.50**
Crêpe de Chine uni, stock énorme, choix immense, largeur 100, le m, **7.90**
Toile de soie garantie sans coton, recommandée pour lingerie, 30 coloris, grande largeur, le m. **4.90**
Velvet anglais véritable, belle qualité, tous les coloris p. robes, larg. 90, le m. **10.90**
Velvet noir, brun, marine, largeur, 70, le m. **6.50**
Velours Silkina tous les coloris, pour robes et chapeaux, le m. **3.50**
Peluche Mohair anglaise, spécial pour manteaux et garnitures, largeur 130 en noir et nègre **19.50** en gris **15.50**

Damas p. doublures, dessins et coloris superbes, grande largeur, le m. 6.90

NOUVEAUTÉS

Fulgurante très brillante avec envers gros Marocain mat, se fait en noir et couleur, recommandée pour robes et manteaux, largeur 95-100 le m. **13.50 10.90**
Fulgurante brochée, jolie nouveauté, pour robes et manteau, largeur 95-100, le m. **12.50**
Reps gros grain p. manteau, grande larg. le m. **15.50**
Crêpe de chine et crêpe marocain brochés, haute nouveauté de la saison, tous les coloris, largeur 100, le m. **8.90 10.90 14.50**
Crêpe satin et marocain satin, le cri du jour tous les coloris, largeur 100, le m **17.50 14.50**

Demandez nos échantillons et comparez

A vendre

Les immeubles suivants sur le territoire de la **Commune de Monthey :**

1) pré de 35.000 m2 avec chalet, sis au lieu dit «Pratey»,
2) pré de 16.450 m2 avec bâtiment, sis au lieu dit «Tréfois»,
3) un pré sis au lieu dit «La Corne», de 2090 m2.

Les offres peuvent être faites pour les trois propriétés en bloc, ou pour chacune d'elles.

S'adresser à M. M. Delacoste, avocat, Monthey.

Mlle A. GIROUD
Martigny
Professeur de musique
de retour
S'inscrire au plus tôt pour cours et leçons

Jeune homme
ayant déjà pratiqué, cherche place comme
fruitier
pour la saison d'hiver. S'adresser au bureau du journal.

Perdu
mardi matin de Bex à Sion **carton** renfermant robe noire. Renvoyer contre bonne récompense à M. Vonplon Richard, Autos-Taxi, Lausanne.

POUR les VENDANGES
Viande bon marché

Bouilli avec os	le kg. Fr.	**1.80**
Rôti sans os		**2.80**
Viande fumée sans os		**2.60**
Saucisses et saucissons		**2.80**
Salamis		**3.80**

Expéditions Demi port payé
Boucherie chevaline centrale
7 Louve **Lausanne** H. Verrey

Pianos

Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr, HARMONIUMS de toutes grandeurs
Vente, échange, location, réparations, accords.
H. Hallenbarter, Sion

A louer
Chambre meublée
bien au soleil. S'adresser à Mme Louise Luy Martigny-Ville rue, de la Delèze.

Règles mensuelles
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève

Maison d'Expéditions
Viande du Pays
Boucherie Rouph
Rue de Carouge 36 bis
Genève
expédie :
Bouilli de **2.30** à **2.40** le kg.
Rôti de **2.70** à **2.80** »
Graisse de rognon **1.50** »

A louer
petit appartement
de deux pièces et un petit réduit. S'adresser à Mme Isabelle Giroud-Pasche, Martigny-Ville, rue des Alpes.

Ex-Cafetier demande
Représentation de vins fins du Valais
et liqueurs pour le **Canton de Genève.**
Pour traiter s'adresser à M. Zarri, Rue de la Cloche 8, Genève

A vendre
2000 kilos
betteraves
fourragères. S'adresser chez M. Rossa, vins, Martigny.

Qui veut acheter des
Souliers
solides
et économiser de l'argent, exige partout la
Marque

"Eléphant"
Assurez-vous du timbre sur la semelle!

Imprudent

est celui qui se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez notre brochure sur l'hygiène intime et conseils discrets, en ajoutant 30 ct. en timbres-poste.
Case Dara 430 Rive, Genève.

LA

LA BANQUE POPULAIRE DE SIERRE

paye jusqu'à

5 1/2 %

sur obligations ou en comptes à terme, selon la durée du dépôt.

Compte de chèques postaux: II c 170

Pour rien au monde

vous le ferez renoncer à sa bonne pipe qu'il bourre avec **le tabac Vonder Muehll, de Sion.**

Faites comme lui et vous connaîtrez le vrai bonheur.

Gros Valaisan de Sion,
Petit Valaisan de Sion,
Sempione-Virginie,
Vigneron,
Hollande frisé,
Trinciate fort,
voici quelques spécialités de

VONDER MÜHLL

CIRQUE FRANCO-HOLLANDAIS

Place du Casino de l'Harmonie **MARTIGNY** Place du Casino de l'Harmonie

Représentations sensationnelles

Samedi 11, Dimanche 12 et lundi 13 septembre
dès 8 h. 30 du soir

DIMANCHE

Grande matinée à 3 h. Soir: 8 h. 30

Programme de 1er ordre

Nombreux artistes **Chevaux dressés**

Gugus et clowns très comiques.

- Grande pantomine -

Prix des places: Réservées 3 fr.; Chaises 2.50 fr.; Autres places assises fr. 1.50 et 1 fr.
Demi-place pour les enfants en dessous de dix ans.

Tombola

en faveur des Suisses nécessiteux rapatriés de Russie

9000 lots d'une valeur de 65.000 francs

Prix du billet 1 fr. Tirage fin octobre

Billets en vente dans les magasins de MM.

à Martigny-Bourg
Marc Darbelley, chaussures,
B. Bruchez, modes
Louis Werlen, négt
L. Emonet, fers
M. Gard, boulangerie
Joseph Vouilloz, coiffeur.

à Martigny-Ville
Edmond Ménard, cigares
Ducrey Frères, tissus
Math. Voggenberger. horlog
E. Guigoz, chaussures

Pharmacie de l'Avenue

à MONTHEY

Le public est avisé que la Pharmacie de l'Avenue à Monthey à été reprise par

Monsieur Pierre Bioley

pharmacien-chimiste diplômé de l'université de Lausanne.

Magasins, Grossistes ! !

Demandez prix-courant pour

Beurre - Fromage - Tourteaux

à la

Fédération valaisanne des Producteurs de lait

à SION (Téléphone No 13)

Vous passerez

une délicieuse soirée
en allant voir au

CINÉMA ROYAL

le merveilleux film français qu'est

Le Chiffonnier de Paris

tranche de la vie parisienne sous Louis-Philippe, réalisé par **M. S. Nadejdine** et interprété par des artistes de grand talent tels que **Nicolas Koline, Hélène Darly, Francine. Mussey, etc.**

En sortant du Royal, vous direz tous: *Il était impossible de passer une soirée plus agréable*, ce film est épatant !!!!

Donc tous au Royal samedi à 8 h. 30 ou dimanche à 2 h. 30 et 8 h. 30

N.-B. — La Direction cédant à de nombreuses sollicitations, donnera **jeudi 16** à 2 h. 30 pour les enfants et le soir à 8 h. 30 le célèbre film documentaire **NANOUK, l'Homme des temps primitifs.**

N A N O U K

Banque Cantonale du Valais, Sion

CAPITAL DE DOTATION : Fr. 7.000.000.— RESERVES : Fr. 772.000.—

Garantie illimitée de l'Etat du Valais

Reçoit des dépôts sur carnet d'épargne; titres à 3 et 5 ans; comptes bloqués à 6 mois et plus; comptes-courants à vue; cartes d'épargne postales, le tout à des taux avantageux.

Prêts hypothécaires; crédits en comptes-courants, avec garantie par hypothèque, nantissement de titres ou cautionnements; prêts sur billets et sur cédules; escompte d'effets de change, aux meilleures conditions.

Se charge de toutes opérations de banque; achat, vente et gérance de titres; encaissement de coupons; transactions avec l'étranger. Changes.

Location de cassettes dans sa chambre forte; cabines spéciales à disposition des clients, garantissant la discrétion la plus absolue.

Hommage au travail national
Ehre einheimischer Arbeit
Onore al lavoro nazionale

SEMAINE SUISSE
SCHWEIZERWOCHE
SETTIMANA SVIZZERA

11 — 25 Octobre 1924

Café de la Colombière

BRANSON

Les 5 et 12 octobre

Brisolées - Bal

Match aux Quilles

Affaire occasionnelle

Tissu laine pr robes (laine Mohair) genre crêpe marocain, en noir seulement. 115 cm. de large. Haute nouveauté, etc.

Affaire occasionnelle et à prix extrêmement avantageux; la valeur réelle de cette marchandise étant cotée de 9 à 10 francs le mètre.

4.50 Le mètre

Echantillons franco sur demande

Isaac Brunschvig

8, Avenue de Georgette, 8 - Lausanne

Nous payons actuellement contre

Obligations 5 1/2 %

sur

Comptes-courants à vue 3 1/2 %

BANQUE COOPERATIVE SUISSE

Martigny - Sierre - Brigue

Capital et Réserves Fr. 6.000.000.-

Les meilleurs Vins d'Italie

Félix Gallino & Cº, Martigny

V. Zuretti, A. Cagnoni & Cie, successeurs

La plus ancienne Maison du Valais en vins italiens
Très connue et appréciée des connaisseurs

Vins de luxe et de table défiant toute concurrence

Vins ouverts: Lambrusco, Barbera, Piemonte, Chianti, St-George, Corbières, Montagne, Alicante.
Le célèbre blanc « Stradella ».
Vins en bouteilles: Asti, Barbera, Nebiolo, Freisa, Bianco Secco

CHIANTI RUFFINO

la grande Marque mondiale en flacons d'origine de 1/4, 1/2, 1 et 2 litres

ODANIL

Le Dentifrice Scientifique

procure de jolies dents saines et blanches.
En vente partout le 1/1 tube **1.80** le 1/2 t. **1.-**

Banque Tissières Fils & Cie

Martigny

Nous payons actuellement

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5 1/2 %**

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales) **4 1/2 %**

Comptes-courants à vue **3 1/2 %**

Comptes-courants **bloqués** ou à préavis (selon durée et montants) **3 3/4 - 5 %**

Prêts hypothécaires et sur billets - Comptes-courants commerciaux.

Changes aux meilleures conditions

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques du pays.

BREVETS D'INVENTION

EN TOUS PAYS

MISES EN VALEUR RÉELLES ET CONSCIENCIEUSES
ASSISTANCE JURIDIQUE, EXPERTISES ET CONSULTATIONS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
ÉTUDES ET MISES AU POINT D'IDÉES NOUVELLES
MARQUES DE FABRIQUE, MODÈLES

BOVARD & BUGNION

SUCCESSEURS DE
MATHEY-DORET & Co, BERNE

MAISON FONDÉE 1888 BOULEVARD EXTÉRIEUR, 17

Anciens Experts-Examinateurs au Bureau suisse de la Propriété intellectuelle

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

S. A. à SION

reçoit des dépôts sur

OBLIGATIONS **aux meilleures conditions**

CAISSE d'EPARGNE **4 1/2 %**

(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales. Versements depuis fr. 5.—

COMPTES-COURANTS **3 1/2 %** **à vue**

PRÊTS, CHANGE La Direction.

Bonnes chaussures à bon marché

Nous expédions franco contre remboursement

Souliers militaires ferrés solide	No 40/48	21.—
» de diman. p. mess., Box-vachette, Derby	No 40/48	20.—
» de dimanche p. messieurs cuir ciré	No 40/48	18.—
» de travail ferrés p. messieurs	No 40/48	18.—
» à lacets de diman p. dames, Box-vachette	36/43	18.50
» à lac. p. dames, cuir ciré, forme Derby	No 36/43	15.50
» à lacets pour dames cuir ciré	No 36/43	15.—
» à lacets de diman. p. garç. cuir ciré	No 36/39	16.—
» à lacets pour garçons ferrés	No 36/39	16.—
» à lacets de dimanche p. enfants cuir ciré	No 26/29	10.—
» à » » » » » »	No 30/35	12.—
» à lacets p. enfants cuir ciré ferrés	No 26/29	10.—
» à » » » » » »	No 30/35	12.—

Demandez notre catalogue
Réparations promptes et bon marché

Rod. Hirt fils, Lenzbourg

Widmann Frères

ci-devant F. Widmann & Cie, Fabrique de meubles

Salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, literie complète, etc. etc.

Avant de faire vos achats, demandez nos nouveaux prix

A vendre un

broyeur à fruits

marchant à main ou avec force motrice. S'adresser à Mme Adrien Gaillard, Martigny-Ville.

A vendre

à choix deux **juments** 5 et 6 ans garanties. S'adesser à Florentin Girard, Martigny.

Chasseurs

f. 150

Cause imprévue à vendre

chienne Laverach

un an dressage facile. C. Kohler, Saxon.

Je suis acheteur

d'escargots

bouchés aux plus haut prix du jour. Paiement comptant.

Julien Addy, Martigny

Accordages de pianos

Charles Broye, accordeur de pianos

(aveugle) ancien élève de la maison Guignard de Genève sera de passage à Martigny et dans le Valais.

Prix de l'accordage fr. 8.—. S'inscrire au bureau du journal.

Oriol

préparation colorante et imprégnante pour

PLANCHERS DE SAPIN

Point de récurage - Boîtes d'un kilo, chez **Fessler & Calpini,** droguerie, Martigny-Ville. Prospectus gratuit. - Méfiez-vous des contrefaçons.

Trouvé

sur la route Vernayaz-Martigny

carton renfermant une robe

S'adresser au Confédéré.

Vendredi 10 octobre 1924. — No 118. (2me feuille) TELEPHONE 52 64me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Les calculateurs prodiges

Un match récent qu'eut Jacques Inaudi avec diverses machines à calculer ramène l'attention sur les calculateurs prodiges.

Certains individus possèdent naturellement et dès leur jeune âge une puissance calculatrice extraordinaire. Ainsi, au cours des derniers siècles, l'histoire nous a conservé les noms d'enfants de six à douze ans, qui trouvaient, avec une merveilleuse promptitude, le produit de plusieurs nombres de 4 ou 5 chiffres.

D'autres bambins savaient extraire, en se jouant, des racines carrées ou cubiques d'une dizaine de chiffres. Mais, d'après M. Laurent, ancien examinateur à l'Ecole Polytechnique, cette faculté se perd aisément si on ne la cultive pas et elle ne prouve rien relativement aux aptitudes mathématiques de son possesseur. De grands savants comme Wallis, Euler et Ampère effectuaient de tête des calculs fort compliqués tout comme Pignare, paysan américain, Zorah Colburn ou le pâtre français Henri Mondeux, homme très ordinaire, sinon médiocre.

L'algébriste Wallis, nommé professeur de géométrie à l'Université d'Oxford, à l'âge de trente-trois ans (1649), s'occupa principalement des sections coniques et inventa une méthode d'analyse infinitésimale qui constitue un réel progrès sur celles employées antérieurement. Au cours d'une nuit d'insomnie, il lui arriva d'extraire, de tête, la racine carrée d'une nombre de 50 chiffres et de la dicter le lendemain à son secrétaire.

La prodigieuse facilité de calcul mental de Léonard Euler se prolongea jusqu'à une extrême vieillesse. Ses recherches mathématiques ne l'empêchaient pas de s'intéresser aux autres branches des connaissances humaines. Il possédait sur le bout du doigt la physique et la chimie, la zoologie, la botanique, la géologie et la médecine. Il ne dédaignait pas plus l'histoire que les littératures grecque ou latine.

Esprit encyclopédique doué d'une colossale mémoire, non seulement il résolvait de tête les problèmes d'analyse ou de géométrie transcendante les plus ardus, mais il savait encore par cœur l'« Enéide » de Virgile, son auteur favori.

D'autre part, l'excès de travail lui ayant fait perdre l'œil droit en 1735, il se consola en répétant à son entourage ces paroles d'un admirable stoïcisme : « J'aurai, de la sorte, beaucoup moins de distractions ! »

Enfin, sa mort couronna dignement sa carrière de calculateur émérite. « Le 7 septembre 1783, écrit, en effet, Condorcet, dans son éloge, Euler, après s'être amusé à calculer sur une ardoise les lois du mouvement ascensionnel des machines aérostatiques dont la découverte occupait alors toute l'Europe, dîna avec sa famille, parla de la planète Herschel et des calculs qui en déterminent l'orbite ; peu de temps après, il fit venir son petit-fils avec lequel il badinait en prenant quelques tasses de thé lorsque tout à coup, la pipe qu'il tenait à la main lui échappa et il cessa de calculer et de vivre.

De son côté, André-Marie Ampère, l'illustre mathématicien et physicien français (1775-1836), avant même de connaître les chiffres et de savoir les tracer, effectuait de longues opérations au moyen de quelques cailloux ou haricots. Une anecdote rapportée par Arago suffit à démontrer à quel point l'amour du calcul s'était emparé du petit écolier. La tendresse maternelle ayant privé de ses chers haricots le jeune Ampère gravement malade, celui-ci y suppléa avec les morceaux d'un biscuit qu'on lui avait donné après trois jours d'une diète absolue. Combien peu de bambins d'aujourd'hui sacrifieraient leur gourmandise à la science !

Mais, indépendamment de ces génies mathématiques, on rencontre parfois de très jeunes enfants, qui calculent d'instinct comme ils respirent ; qui font de longues additions, d'interminables multiplications ou qui répondent « ex abrupto » à des devinettes arithmétiques très compliquées sans avoir grande intelligence et encore moins d'instruction. Tels furent, par exemple, le berger sicilien Mangiamelli. les Anglais J. Buxton, Bidder. Noakes et Winckler, le pâtre tourangeau Henri Mondeux et, plus près de nous, Diamandi, pour ne citer que les plus connus parmi les prédécesseurs d'Inaudi.

Né de parents pauvres, dans le Devonshire, vers 1800, Georges Bidder se révéla comme un calculateur prodige dès l'âge de 8 à 9 ans, quand il était encore sur les bancs de l'école de son village natal.

Il parcourut alors, sous la conduite d'un barnum, les cités voisines, en résolvant les problèmes les plus difficiles. Aussi, plusieurs peronnes riches s'intéressèrent à lui et le mirent à même de faire ses études à l'Université d'Edimbourg.

Plus tard, il devint l'associé du fameux ingénieur Stephenson pour la construction du chemin de fer de Birmingham.

Elu membre de la Chambre des Communes, il stupéfiait ses collègues en furetant dans tous les comptes du budget où il découvrait souvent des erreurs inattendues !

Son compatriote George Noakes, qui vivait également au commencement du 19me siècle, fut encore plus précoce. Il calculait mentalement avec une déconcertante rapidité et il savait expliquer les méthodes, d'ailleurs compliquées qu'il employait pour parvenir aux résultats voulus. Dès l'âge de 5 à 6 ans, il répondait en une minute aux questions suivantes, par exemple : combien font 32,000 fois 7 pences et demi ou la somme de 99 livres 19 shillings 11 pence trois quarts multipliée par elle-même.

(Mais comment peut-on multiplier des nombres complexes par eux-mêmes, les élever au carré ? — Réd.).

Chose remarquable, lorsque Noakes résolvait les questions proposées, son attention ne se détournait ni des objets environnants ni des conversations qui s'échangeaient autour de lui. Bien mieux, plus on l'interrompait, plus ses calculs paraissaient s'effectuer facilement.

Son rival, Zorah Colburn, fils d'un fermier, naquit à Cabot (Vermont), en 1804 et, dès l'âge de 6 ans, son père l'exhiba dans les principales villes des Etats-Unis, puis, en 1816, l'amena en Angleterre et en France. A Londres et à Paris, il stupéfia les mathématiciens qui l'examinèrent.

Ainsi, il multipliait 8 fois par lui-même tout nombre inférieur à 10 et il énonçait les totaux plus vite que son interlocuteur ne pouvait les écrire. Il élevait des nombres de deux chiffres à leur huitième puissance, etc. Quand on tentait de lui arracher le secret de sa mystérieuse virtuosité, il répondait invariablement :

« C'est Dieu qui a mis ces choses dans ma tête et je ne saurais les mettre dans la vôtre. »

Protégé par le duc d'York, Colburn passa quelques années au lycée Napoléon à Paris, puis au collège de Westminster. Ne montrant d'ailleurs aucun goût pour les sciences, il accepta un modeste emploi dans l'administration publique anglaise. Mais, peu après, pris de la nostalgie du pays natal, il revint aux Etats-Unis, se fit prêtre et s'éteignit à Norwich le 2 mars 1840. Comme beaucoup de ses confrères « ès calcul mental », il avait d'ailleurs perdu depuis longtemps la merveilleuse faculté d'emmagasiner, de combiner des chiffres dans son cerveau et de s'en souvenir !

Vinckler, par contre, appartenait à un milieu social plus relevé. Intelligent, lettré, très versé dans l'étude des mathématiques et bon violoniste, il calculait mentalement avec une maestria sans égale et se souvenait à quinze jours de distance de 5000 chiffres qu'on lui avait seulement lus deux fois.

Mais il ne voulut jamais livrer le procédé mnémotechnique dont il prétendait se servir. « Si vous le connaissiez, disait-il au professeur Henri Laurent, vous calculeriez aussi vite que moi et, ajoutait il, non sans malice, je n'ai pas de mémoire, j'apprends difficilement une petite fable par cœur ».

Le pâtre français Henri Mondeux naquit à Neuvy-le-Roi (Indre et Loire) le 22 juin 1825, et eut aussi son heure de célébrité comme calculateur prodige. Ne sachant d'abord ni lire ni écrire, il effectuait ses opérations de tête tout en gardant ses moutons et ses vaches.

Puis, en 1838, un chef d'institution de Tours lui donna des leçons et, deux ans plus tard, le présenta à l'Académie des sciences de Paris (16 novembre 1840). Il s'exhiba ensuite dans différentes villes de France. Aux séances qu'il donnait, il résolvait instantanément des problèmes de ce genre : « Trouver un nombre tel que son cube augmenté de 84 fournisse une somme égale au produit de ce nombre par 37 », ou bien : « Trouver deux carrés dont la différence soit 133 ». Mais comme il ne variait pas beaucoup ses thèmes arithmétiques, le public finit par déserter ses réunions.

En conséquence, le berger tourangeau était oublié depuis longtemps, quand l'Italien Jacques Inaudi et le Grec Diamandi vinrent briller dans les ealons, les music-halls ou les sociétés savantes de Paris.

Le premier de ces calculateurs prodiges naquit à Onorato (Piémont), en 1867 et commença aussi par garder des troupeaux. Puis il suivit son père, qui gagnait sa vie en jouant de l'orgue de barbarie, dans les villes du midi de la France, et il fit montre de sa prodigieuse mémoire des chiffres, dans les cafés de Marseille. En 1881, il débarqua à Paris, où son succès fut très vif.

Examiné par l'anthropologiste Broca, il quitta la capitale pendant quelques années pour continuer ses prouesses arithmétiques soit en province, soit à l'étranger. Mais au printemps de 1892, le « roi des calculateurs » contemporains revint en France accomplir une tournée triomphale.

Présenté d'abord aux élèves des lycées de Paris dans l'amphithéâtre de la Sorbonne et ensuite à l'Académie des Sciences le 8 février 1892, il résolut mentalement de très difficiles problèmes mathématiques. Il répondit, par exemple, à la question : « Quel jour était le 11 janvier 1737 ? » ou bien soustrayant en un clin d'œil deux nombre d'une vingtaine de chiffres.

Pour opérer, il tourne le dos au tableau noir placé derrière celui sur lequel l'impresario écrit les données à la craie. Les bras croisés sur sa poitrine, il écoute avec la plus grande attention la « colle » qu'on lui pose et qu'il prie au besoin son interlocuteur de répéter. Parfois il compte sur ses doigts, mais les conversations ne le troublent pas. Il fournit très vite les solutions justes et se trompe rarement.

Il faut conclure de ceci que la merveilleuse aptitude des « as » du calcul mental se développe toujours dans le jeune âge, souvent chez les illettrés.

Beaucoup de ces calculateurs perdent cependant, avec l'âge, une faculté qui paraît tout à fait étrangère au véritable génie des mathématiques.

Les grands mangeurs et les grands dormeurs sont incapables de rien faire de grand. Henri IV.

---

74 **Feuilleton du « Confédéré »**

La Dame aux Millions

par

CHARLES FOLEY

— Vous ! — s'écria Marcelle effarée. — Oh ! non... pas vous... pas vous !

Et, dans une résolution subite, elle ajouta, fixant le sol comme si quelque abime s'y ouvrait :

— Certes... vous avez raison : le doute, l'incertitude sont de mauvais conseillers... Je parlerai ce soir même !

Et, précipitamment, d'une allure égarée, elle appela le cocher et monta en voiture. Le vieux brave homme de prêtre, n'eût que le temps de lui crier :

— Rappelez-vous le chemin de la maison !

Elle s'était affermie dans sa résolution de provoquer une explication, non par l'intermédiaire de Darney, mais d'elle-même. Il lui semblait plus délicat, plus brave, de s'adresser d'abord ouvertement à la mère, sans user de sa propre influence sur le fils pour forcer leur détermination.

De retour au salon, elle commença donc d'une voix émue :

— Je désire vous parler, madame.

— Mais parlez, je vous écoute, — fit la raffineuse si haut que madame Ward et Mouchut se retournèrent.

Certaine que ces deux comparses prêtaient l'oreille, mademoiselle Morain reprit à voix très basse :

— Je désire vous parler à vous seule, madame, de choses sérieuses et confidentielles.

— Ah ! mon Dieu ! vous me faites peur ! Quel ton solennel ! Est-ce urgent et ne pouvez-vous attendre jusqu'à demain ? Je suis ce soir extrêmement lasse.

— J'attendrai jusqu'à demain.

Marcelle dit cela d'une voix si grave, avec une face si bouleversée, que la patronne lui demanda :

— Etes-vous souffrante ? Votre père a-t-il eu quelque ennui ?

La jeune fille fut touchée de ce semblant d'intérêt.

— Oh ! non, merci, madame. Mon père est parti enchanté de sa journée. Ce n'est pas à son sujet que je désire vous parler.

— Bon ! vous me rassurez. Mais vous êtes revenue moins vite que de coutume. Le train a donc eu du retard ?

Marcelle, pensant que les domestiques rapporteraient sa rencontre, prit les devants :

— Le train n'a pas eu de retard, mais j'ai trouvé M. le curé à la gare et... nous avons causé.

La veuve pinça les lèvres :

—Vous avez eu grand tort. C'est un vieil entêté, qui travaille de lui-même à sa ruine. D'ailleurs nous sommes irrévocablement fâchés depuis plusieurs jours... et vous le savez bien !

— M. le curé a été si bienveillant pour moi qu'il m'est impossible de lui témoigner de la froideur.

— Les ennemis de vos amis ne sont pas vos ennemis ! — exclama madame Biquet d'un ton agressif. — Il a su vous endoctriner. Si c'est à propos de lui que vous voulez intercéder, vous perdrez votre temps et vos paroles.

— Ce n'est pas à propos de lui. Il ne s'agit que de moi.

Marcelle acheva d'un ton si ferme que la raffineuse en eut un ressaut désagréable. Et craignant à son tour un début d'explication devant témoins, elle coupa court :

— Alors, à demain matin. Je me réserverai une heure de liberté et vous ferai appeler. Bonne nuit, mon enfant... non, attendez une seconde. Madame Ward achève sa partie et remonte avec vous.

Certaine qu'ainsi mademoiselle Morain ne trouverait pas l'occasion de parler à son fils, madame Biquet, très lucide, jugea la situation :

— Le curé lui a monté la tête, — pensa-t-elle, — Elle va s'exalter toute la nuit pour mieux éclater demain. Ma foi, j'aime autant ça : la rupture ne viendra pas de moi ! Ça peut très bien tourner, ça peut même devenir le dénouement espéré, si je prends mes précautions...

Les deux femmes sorties, madame Biquet se trouva en tête à tête avec Mouchut. Elle demanda :

— Est-ce que Richard vous a reparlé de lui prêter cent louis ?

— Oui, trois ou quatre fois.

— Eh bien, à votre tour, parlez-lui-en, ce soir... et prêtez-les lui !

— Merci du conseil, mais le moyen ?

Elle mit un doigt sur ses lèvres pour lui recommander le silence, se leva, disparut et rentra quelques minutes après. Elle mit un petit portefeuille dans les doigts du gros homme.

Nourrir oui, mais ne pas gaver!

40 % des enfants, disent les Médecins anglais, sont sousalimentés, faibles, nerveux, délicats Non pas faute de nourriture suffisante, mais parce que celle-ci ne renferme pas, dans les proportions voulues, les éléments vitaux indispensables au bon développement des jeunes êtres. Donnez à vos enfants chaque matin, une tasse d'Ovomaltine. Vous observerez bientôt son action salutaire.

En vente partout en boîtes de Fr 2.75 et 5.-

Dr A. WANDER S.A. BERNE

OVOMALTINE: force et santé!

Marchandises de tout 1er choix

Horlogerie-Bijouterie
ORFÈVRE, OPTIQUE
Machines à coudre

Henri Moret

Martigny-Ville

Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres. Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles, etc.

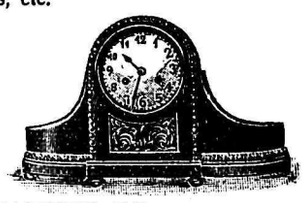

ALLIANCES OR gravure gratuite.
Service de table. Argenterie. Lunettes et pince-nez.
Réparations promptes, soignées.

Grand Magasin d'Ameublement

Moret Frères

Tél. 69 **Martigny** Tél. 69

Meubles en tous genres - Trousseaux
Articles de voyage
Facilités de paiement

Installation d'Hôtels et Restaurants

Chars à ridelles
POUSSETTES - GLACES
TABLEAUX - LINOLÉUMS

Prix modérés

Se recommandent.

Chaussures en tous genres

Prix modérés - - Grand choix
Souliers de sport et ville - Socques
— Pantoufles —

Articles de feutre, caoutchoucs, etc.

GUIGOZ-VIELLE

Place Centrale **Martigny-Ville**

Obligations

à **5 1/2 %**

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Banque Coopérative Suisse

SIERRE **MARTIGNY** BRIGUE

Capital et Réserves fr. **6.000.000.—**

Les bonnes chaussures
Les bonnes pantoufles
Les bonnes socques

s'achètent au MAGASIN

GIROUD-VERNAY

à Martigny-Bourg Tél. 178

Envois à choix - Réparations - Escompte

Attention! Grande baisse sensationnelle Attention!

chez nous sur quantité d'articles

entre autres :

Huile de foie de morue, pêche 1924, qualité extra, le litre fr. 2.50
Eau de Cologne, qualité extra, le l. fr. 8.50
Alcool de menthe, qualité extra, le l. fr. 8.50
Alcool fin, le litre fr. 4.—
Thé pectoral, fr. 1.— les 100 gr.
Thé des Alpes (véritable) le paquet fr. 1.50
Eau de Javel, le litre 45 cts.
Essence de térébenthine, le litre fr. 2.25
Huile de lin, le litre fr. 1.80
Glycérine anglaise, 65 cts. les 100 gr.
Ammoniaque très concentrée, le litre fr. 1.—
Véritable poudre cordiale pour bétail, fr. 1.30 le paquet de 350 gr.
Vernis à fourneaux „Lustrum“, 70 ct., 100 gr.
Crème Tokalon, le tube fr. 1.20, grand pot fr. 2.30, moyen 1.50

Rayon des inventions nouvelles :

„Smeldur“ pour **hommes** fr. 2.50 et 2.75, pour **dames** 2.25 et 2.50, pour **enfants** fr. 1.50 à 2.—; talonnettes en cuir ou caoutchouc depuis 50 cts. à fr. 1.25. **Envoyez le patron.**
„Liquidcuir“ répare chaussures, galoches en caoutchouc, etc., le tube fr. 1.75.
Aiguiseur Gillette et repasseur automatique, fonctionnement parfait, fr. 5.50
Rasoir Gillette, article soigné, avec écrin et trois lames, fr. 6.50
Lames Lecoultre et Jupiter, les meilleures du monde, la douzaine fr. 3.60
Phonographes perfectionnés, fr. 85.—, 110.—
Disques de choix de tout. marques à part. de fr. 3.75
Réchauds à gaz de pétrole „Primus“, fr. 20.—, 25.—, deux feux fr. 60.—
Réchauds à gaz d'esprit de vin, fr. 20.—, à deux feux fr. 38.—

Grande Droguerie Valaisanne - Aux Spécialités Nouvelles
FESSLER & CALPINI, Martigny-Ville

C'EST CHEZ

Julien Addy

TÉLÉPHONE 150

Martigny-Ville

que vous trouverez le plus GRAND CHOIX de

Services de table

en tous genres

Articles de ménage, Coutellerie, Argenterie, Faïences, Porcelaines, Verrerie, etc. Grand choix pour cadeaux.

Au Tailleur Moderne

J. Piralla - Monthey

— Téléphone 133 —

Grand choix de gabardine et ratine couleur et fantaisie pour manteaux, dernière nouveauté anglaise de tout premier ordre

Complets sur mesure -- Costumes de sport Costumes pour enfants - Costumes tailleur pour dames - Fournitures - Réparations - Transformations - Costumes pour deuil livrés dans les 48 heures

Avant de faire vos commandes ailleurs, demandez échantillons et prix qui sont sans concurrence.

Sur demande on se rend à domicile.

DEMANDEZ

„Luy“ Cocktail
L'APÉRITIF RENOMMÉ

et les

Spécialités „DIVA“

Abricotine	Cognac aux œufs
Fraise	Marc de Dôle vieux
Cherry Brandy	Orangeade supérieure
Crème de Moka	Grande Liqueur Diva jaune et verte
Crème de Cacao	

Distillerie Valaisanne S.A., Sion

Fers et Quincaillerie

J. & G. Luisier

MARTIGNY

Fourneaux catelles
CALORIFÈRES
Potagers fonte et garnis
BUANDERIES

Grand assortiment
en

ARTICLES de MÉNAGE

Au National

Martigny

A Girard-Rard

Beau choix de tabliers modernes — Parapluies, Couronnes mortuaires

Confection, modes, paletots et gilets modernes, Vareuses.
Manteaux occasion
Combinaisons, jupons, pantalons, casaquins, jaquettes, robes tricot.
Gants - Bas - Chaussettes - Jambières
Molletières - Gilets de chasse
Chandails

Assortiment énorme
de laine à tricoter et à broder en pelotes et en écheveaux

Grand choix de
CHAPEAUX, CASQUETTES,
BÉRETS pour Messieurs et garçons, pour dames et fillettes

Magasins

J. Richard-Martin

Téléph. 88 - Place centrale

MARTIGNY-VILLE

Grand choix de

Chaussures en tous genres

Souliers de sport et ville, pantoufles, socques, etc.

Chapellerie - Modes - Lingerie - Bonneterie
Mercerie - Broderies - Ganterie - etc.

Pour vos achats d'automne

vous trouverez toujours chez

Marcel Bircher-Vouilloz

négociant à Martigny-Bourg

Fromage Entremont à partir de fr. 2.50 le kg. Beurre à fondre depuis fr. 4.80, Beurre frais à partir de 5.60 ainsi que salaisons, œufs et miel.

Se recommande Téléphone **128**

Atelier de mécanique de précision et Garage

Léon Ramony, Martigny-Bourg

Tél. 222

Pièces détachées pour automobiles et motos
Taille d'engrenage — Conditions spéciales pour révisions d'autos, motos, etc. pendant les saisons d'automne et d'hiver.

Choix de bicyclettes, 1res marques
Fournitures - Accessoires - Stock pneumatiques Continental et Michelin
HUILE - BENZINE

La Bonneterie et les Tissus d'hiver sont rentrés !

Modèles et teintes modernes

Jaquettes - Vareuses - Paletots - Casaquins - Directoires - Combinaisons - Gilets fantaisie pour dames et messieurs

Choix étendu en bas et chaussettes

Toujours des occasions vraiment avantageuses

On peut visiter sans acheter

Hoirie Maurice LUISIER, St-Maurice

Un immense choix de bouts agréables et fins

SOUVENIR DU VALAIS
FLORA - SIMPLON
MONTHEYSANS, etc. ::

vous est offert par la

Manufacture de tabacs et cigares de Monthey

Exigez chez votre fournisseur les produits de cette maison